

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

## PROMEPAR PME OPPORTUNITES

**PROMEPAR**  
ASSET MANAGEMENT

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

Nom du produit :	PROMEPAR PME OPPORTUNITES Part O
Code ISIN :	FR0012300739
Nom du gestionnaire :	PROMEPAR ASSET MANAGEMENT (Groupe BRED)
Contact :	+ 33 (0) 1 40 90 28 60
Site Web :	<a href="http://www.promepar.fr">www.promepar.fr</a>
Autorité compétente :	Autorité des Marchés Financiers
Pays d'autorisation et agrément :	Cet OPCVM est agréé en France.
Document d'informations clés établi le :	06/02/2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Fonds Commun de placement de droit français (FCP)

**Maturité :** Ce produit n'a pas de date d'échéance.

**Investisseurs de détail visés :** Ce Fonds est ouvert à tout souscripteur. Ce Fonds est destiné aux investisseurs qui souhaitent s'exposer aux marchés actions des petites et moyennes capitalisations françaises sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à accepter les risques de perte en capital découlant d'une telle exposition. Le fonds est éligible au PEA et PEA-PME.

**Objectifs :** PROMEPAR PME OPPORTUNITES, ci-après « le Fonds », est un OPCVM de classification « actions françaises ». L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer l'indice Enternext PEA PME Gross Return, sur l'horizon de placement recommandé minimum.

La stratégie de gestion mise en place consiste en une gestion active du portefeuille fondée sur des convictions à long terme. Cela implique la recherche de performance en gérant le niveau de risque qui varie selon les opportunités et le degré de conviction provenant de l'analyse des titres.

Le processus de sélection débute par une analyse qualitative et quantitative visant à définir l'univers « investissable » en termes de liquidité et privilégiant les sociétés qui parviennent à concilier croissance bénéficiaire, amélioration de la rentabilité, visibilité des cash-flows, solidité du bilan et critères ESG.

Une seconde approche analyse stratégiquement l'environnement concurrentiel, les modèles économiques, la soutenabilité des avantages compétitifs.

Enfin, une troisième étape centrée sur l'évaluation affine l'univers éligible à une centaine de titres. Elle vise à déterminer des objectifs de cours cible et à se prémunir contre les excès de valorisation dus aux effets de mode.

Le Fonds bénéficie du Label Relance. L'OPC choisit de suivre le régime d'investissement n°2, tel que défini par la Charte du Label Relance, dont la structure du fonds doit répondre aux 2 critères suivants :

Au minimum 60 % de l'actif doit être investi dans des instruments de fonds propres ou de quasi-fonds propres, émis par des sociétés dont le siège social est implanté en France ;

Au minimum 20 % de l'actif investi dans des instruments de fonds propres ou quasi-fonds propres de TPE, PME ou ETI françaises.

Nous suivons les notations ESG globales fournies par notre fournisseur de données extra-financières Ethifinance. Le taux de couverture en termes de notations du portefeuille doit être supérieur à 75%.

Le Fonds est exposé, en permanence, à 60% minimum sur les marchés des actions françaises. Le Fonds peut être investi :

- de 75% à 100% en actions de l'union européenne éligibles au PEA PME. Les sociétés éligibles au PEA PME sont celles qui emploient moins de 5000 salariés, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2000 millions d'euros ;
- jusqu'à 10% en actions étrangères des pays de l'OCDE ;
- de 0% à 25% en titres de créances, titres obligataires et/ou obligations convertibles, libellés en Euros, cotés ou non ;
- de 0% à 10% de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM, (ii) en FIA établi dans un Etat membre et/ou en fonds d'investissement de droit étranger répondant aux conditions du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être des OPC monétaires, de taux ou d'actions de la Zone Euro.

Les instruments financiers à terme, négociés ou non sur des marchés réglementés ou de gré à gré, peuvent être utilisés, à titre exceptionnel, pour :

- couvrir le portefeuille contre le risque action lorsque le gérant anticipe une forte dégradation de la performance du marché.
- exposer ponctuellement le portefeuille au risque action lors de mouvements de souscriptions importants. En aucun cas, le Fonds n'entend mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille au risque action.

**Information Benchmark :** L'OPCVM est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

**Autres informations :** Le Fonds bénéficie du Label Relance. Le Fonds promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

#### Affectation des sommes distribuables :

- Affectation des revenus : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

**Faculté de rachat :** Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvrés	J jour d'établissement de la VL	J+1 ouvrés	J+2 ouvrés
Centralisation avant 12h des ordres de souscription et rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions et des rachats

**Nom du dépositaire :** CACEIS BANK

La valeur liquidative est quotidienne. Les souscriptions et les rachats sont centralisés tous les jours de Bourse ouvrés à 12h, heure de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France. Ces ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu. Les règlements y afférents interviennent à J+2 ouvré (J étant le jour de centralisation).

**Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :**

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de PROMEPAR AM en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de PROMEPAR AM.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

**Indicateur de risque :**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de liquidité
- Risque lié aux produits dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7.

**Scénarios de performance :**

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée (ans) :		5	
Exemple d'investissement (EUR)		10 000,00	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 An	La période de détention recommandée
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	2 258,08 €	2 034,36 €
	Rendement annuel moyen	-77,42%	-27,27%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 618,74 €	8 124,48 €
	Rendement annuel moyen	-23,81%	-4,07%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 314,48 €	15 972,03 €
	Rendement annuel moyen	13,14%	9,82%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	16 602,22 €	28 882,53 €
	Rendement annuel moyen	66,02%	23,63%

## QUE SE PASSE T'IL SI PROMEPAR AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS

PROMEPAR AM est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les actifs de l'OPC sont inscrits sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de l'OPC faisant ainsi l'objet d'une ségrégation des avoirs avec ceux de la société de gestion. Par conséquent, le défaut de PROMEPAR AM n'aurait pas d'impact sur les actifs de l'OPC.

### Que va me coûter cet investissement (hors frais de contrat) :

Il se peut que la personne qui vous vend cette option ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

#### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après	
	1 an	La période de placement recommandée
Coûts totaux	610 €	2 311 €
Réduction du rendement annuel	6,2%	3,3%

#### Composition des coûts

Catégories	Postes		Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée Max	3,00%	L'incidence des coûts que vous avez payés lors de l'entrée dans votre investissement
	Coûts de sortie Max	1,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement avant l'échéance
Coûts récurrents	Coût de transactions de portefeuille	0,09%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit
	Autres coûts récurrents	2,11%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement

### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de détention recommandée. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les rachats sont exécutés quotidiennement. Des frais de 1% maximum acquis au fonds s'appliquent, pour des rachats supérieurs à 2 millions d'euros. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée à la Conformité PROMEPAR ASSET MANAGEMENT :

Par courrier : PROMEPAR AM – Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy – 33 place Ronde – CS50246 – 92 981 Paris La Défense cedex

Par e-mail : [promepar.conformite@bred.fr](mailto:promepar.conformite@bred.fr)

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse : [www.promepar.fr](http://www.promepar.fr)

### Autres informations pertinentes :

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de PROMEPAR AM. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur [www.promepar.fr](http://www.promepar.fr)